

LA LUCIOLE

LE JOURNAL
INTERPROFESSIONNEL DE
L'UNION SYNDICALE
SOLIDAIRES 83



N ° 9 - août à octobre 2016

Edito

« La France va mieux ». Laquelle ?

Il paraît que sur le plan économique, la France va mieux. Pour les détenteurs de capitaux, la spéculation financière et le grand patronat, c'est une certitude. Et ce, depuis longtemps. Pas certain d'ailleurs que pour ceux-là, ça a été plus mal un jour, même en 2008. Par contre pour les salarié.e.s et l'immense majorité de la population, crise ou pas crise, c'est toujours la soupe à la grimace et la promesse d'aller toujours plus mal. Quant à la plupart des chômeur.se.s, précaires, étudiant.e.s, retraités, c'est carrément la misère. Aussi l'embellie prétendue s'apparente surtout à un slogan pré-électoral d'un gouvernement qui aura à peu près échoué en tout sauf à satisfaire Pierre Gattaz. En revanche, sur le front du chômage, si quelques mois d'embellie ont pu lui faire croire que les politiques de l'offre portaient leurs fruits, la réalité depuis, (le nombre de chômeurs n'a pas changé, la modification portant exclusivement sur la répartition entre catégories de chômeurs: nous reviendrons sur ces chiffres dans le prochain numéro), s'est chargée de ramener le gouvernement sur terre: ce n'est pas en gorgeant de pognon le Medef et ses amis qu'il y aura création d'emploi. Encore moins en détruisant le Code du travail avec la loi travail. Pourtant les solutions existent et doivent être tentées: relance de l'activité par l'augmentation sensible des salaires et minimas sociaux, réduction du temps de travail.

Désormais, même s'il prétendra bien entendu le contraire et revendiquera toujours plus de destructions de droits, le patronat a le champ libre pour se livrer à toutes ses turpitudes. Et les faire payer à la population. Ce alors que le gouvernement annonce une baisse du taux d'imposition des bénéfices des PME de plus de 5 points. Encore moins d'impôt pour toujours moins de services publics, évidemment au détriment de la population. Inspection du travail laminée, contrôle fiscal et de l'activité économique toujours plus rares. Enfin adoption de la loi travail après les lois Macron et Rebsamen: l'oeuvre de destruction des droits et garanties collectives aura été impressionnant. Au nom de l'emploi.

A nous, militant-e-s, citoyen-ne-s d'imposer d'autres choix...



Union syndicale Solidaires Var, La Luciole, 36 rue Émile Vincent, 83000 Toulon
Téléphone : 04 94 21 81 89
Mél : contact@solidaires83.org

Fax : 04 22 14 08 43
Site internet : www.solidaires83.org

Retrouvez Solidaires Var sur Facebook: <https://www.facebook.com/SolidairesVar>

La lutte collective paie toujours

Si chacun ou chacune, se dit qu'il ou elle aimerait mais qu'il ou elle ne peut pas se permettre de manquer le travail, d'aller dans la rue dire non à quelque chose qui le ou la chiffonne, voire qui l'estomaque – parce que, vraiment, ces derniers temps, ils y vont fort ! –,

si chacune ou chacun d'entre nous n'ose pas – ça fait mauvais genre, le patron ou même les collègues risquent de me prendre pour un(e) cinglé(e), un(e) rebelle, je risque d'y laisser des plumes – ou n'ose plus – j'ai donné, j'en ai marre, on dirait que ça ne sert à rien, on ne sera jamais tranquille –, chacun et chacune d'entre nous le sait : il n'y a qu'ensemble que l'on y arrivera.

Quelle que soit la lutte, quel que soit l'enjeu, c'est collectivement que l'on pèse, nous qui n'avons ni les millions ni les "bons" amis ; notre force, c'est le collectif. Et quand on s'y met, ça marche, on gagne !

Parfois la victoire est totale, parfois on n'arrive qu'à éviter le pire, et c'est déjà beaucoup.

Toujours on gagne en rencontres, en échanges, en disputes instructives, en débats, en amitiés, en l'envie de continuer parce que nos luttes sont justes et qu'allez savoir pourquoi, ça fait du bien d'oser dire non, ou d'oser dire que l'on veut ce qu'il y a de mieux pour nous. Ces luttes sont justes pour nous, mais aussi pour les autres, que la société actuelle, pleine d'injonctions martelées partout et tout le temps - "Achète-ci", "Fais pas ça", "Dépêche toi", "Ne pense pas, c'est fatigant et on le fait pour toi. " - nous fait oublier. Cet autre que je vais aider aujourd'hui en contribuant comme je peux à la caisse de grève ou simplement en l'encourageant (même si c'est un(e) cheminot(e) qui m'a fait attendre 3 heures le prochain train, oui oui), cet autre se bat aussi un peu pour moi. **En disant non à l'absurde d'une proposition de loi ou en exigeant, pour elle ou lui, de meilleures conditions de travail, c'est un peu de mes droits qu'il ou elle protège, c'est un peu de mes acquis qu'il ou elle permet de préserver voire même, rêvons un peu, c'est un peu grâce à lui ou elle que j'obtiendrai de nouveaux droits.** Manifester, participer à un rassemblement, à un blocage, à une AG, c'est aussi retrouver l'autre, les autres, le sens du collectif, de l'entraide, de la débrouille ensemble, de l'envie de partager, du plaisir qu'un ou qu'une autre partage avec moi ce qu'il ou qu'elle a ou sait, c'est [re]trouver le collectif dans une société qui nous enseigne, de gré ou de force, l'individualisme.

Les luttes collectives sont, historiquement, les lieux et les temps qui ont permis aux peuples de se réapproprier un peu de souveraineté sur leurs vies qui, régulièrement, se retrouvent accaparées par et pour quelques-uns.

Sommaire:

La lutte collective paie toujours	p 2
Solidaires, un outil au service de la transformation sociale	p 3
La page économie	p 4
Elections dans les TPE	p 5
Moderne (1) ? : Les nouvelles technologies et la Fonction Publique	p 6
Moderne (2) ? : cas pratique de nouvelles technologies dans un service des impôts	p 7

Solidaires, un outil au service de la transformation sociale

Le mouvement contre la loi travail a été le révélateur d'une réelle crise de défiance envers les organisations politiques, associatives mais aussi syndicales. Il a montré une volonté forte de démocratie et de prise en compte de ce que vivent les salarié-es au quotidien. Dans Solidaires, nous cherchons depuis longtemps un fonctionnement le plus horizontal possible, construit et nourri par la base. Ce qui s'est passé ces derniers mois démontre qu'il faut continuer à travailler dans cette direction pour construire le syndicalisme de demain. Avec la précarité, le développement de la sous-traitance, le chômage de masse, il y a beaucoup de salarié-es qui ne connaissent pas les syndicats ou ne se reconnaissent pas dans leurs manières d'agir. Le salariat a changé et face à cela, les modes d'organisation classiques, réduits aux seules branches d'activité, ne sont plus adaptés. Pour répondre à ces enjeux, nous devons être en capacité de faire évoluer notre outil syndical, toujours en lien avec l'ensemble du mouvement social.

Si le syndicalisme doit bouger pour répondre à ces enjeux, il reste un instrument absolument nécessaire sur les lieux de travail. Et les nombreux et nouveaux contacts que nous avons eus dans cette période de lutte montrent que ce constat est partagé. Face aux suppressions d'emploi, aux remises en cause de nos droits, aux abus des patrons, les stratégies de « débrouille » individuelle ne peuvent être une solution efficace. Nous avons besoin d'un outil pour mieux nous défendre, individuellement et collectivement. Cet outil, c'est le syndicat ! Il a une double fonction : la défense des revendications des salarié-es quelle que soit leur entreprise ou leur statut, et la transformationsociale, c'est-à-dire la

possibilité d'agir sur leur environnement professionnel et d'être acteur de leur vie.

Le syndicalisme agit pour réduire les inégalités économiques et sociales, pour permettre l'élévation du niveau de vie du plus grand nombre et prioritairement des plus démunis-es. Le syndicalisme lutte pour l'amélioration des acquis sociaux, défend les revendications spécifiques de chacun-e tout en cherchant à dépasser la vision sectorielle pour unifier les préoccupations des salarié-es. Le syndicat est une structure regroupant les salarié-es, c'est à dire toutes celles et ceux qui ont un CDI, un CDD, un emploi statutaire, sont en

stages, en formation, en intérim, au chômage, en retraite.

110 ans après, la démarche et la construction de l'Union syndicale Solidaires s'inspirent de la Charte d'Amiens et toujours de son projet : défense immédiate des salarié-es, transformation sociale et contre-pouvoir !

Nous sommes, non

seulement par principe mais aussi par expérience, attaché-es à l'indépendance des organisations syndicales vis-à-vis de tous les partis qu'ils soient au pouvoir ou non. Ce n'est pas un apolitisme, c'est un engagement à maintenir dans toutes les conditions notre rôle de défense intransigeante des revendications et à partir de là notre aspiration à la transformation fondamentale des rapports sociaux, conviction renforcée dans cette période où il y a tant de reniements. C'est cette indépendance qui est la seule garante de la capacité réelle du mouvement sociale à peser, pour construire les rapports de force et imposer ensemble un autre partage des richesses dans un monde plus solidaire et plus égalitaire !



La page économie

La discrimination coûte cher !

C'est le constat que fait un rapport de France Stratégie (du 20 septembre) : En augmentant le taux d'emploi des populations discriminées (femmes, immigré-es ou d'origine immigré, handicapé-es...) ainsi que leurs chances d'accéder à un salaire élevé, le PIB français pourrait augmenter d'environ 150 milliards d'euros ! Les discriminations dans l'emploi causent en effet une « sous-utilisation des potentiels humains élevés » !

Pour Solidaires c'est la lutte pour l'égalité et la justice qui fondent notre lutte contre les discriminations... mais peut-être que l'argument du « coût » de la discrimination trouvera plus d'écoute chez les employeur-ses ou incitera à plus de mesures concrètes par le gouvernement pour des sujets où l'on reste le plus souvent à des déclarations de bonnes intentions ?

Le CICE nous coûte (très) cher...pour pas grand chose !

13 Milliards en 2016, 15,8 Milliards en 2017, et 30 milliards en tout depuis sa création, c'est ce qu'a coûté le crédit d'impôt

compétitivité emploi créé fin 2012 suite au rapport Gallois qui préconisait de baisser le coût du travail pour favoriser la compétitivité des entreprises. L'objectif affiché était aussi de créer 300.000 emplois d'ici 2017 (le Medef y allait

même de son million d'emplois !!). Or le dernier rapport rendu par France stratégie (organisme rattaché au ministère) fin septembre, rend plus que perplexe : deux groupes d'études se sont penchés sur les résultats du CICE en terme d'emplois, d'investissement, de marge des entreprises, et d'effet sur les salaires.

Conclusion : les deux groupes sont d'accord sur peu de choses ; le CICE aurait probablement créé ou sauvé

de 50.000 à 100.000 emplois pour le premier groupe d'étude et n'a eu aucun effet pour l'autre groupe. De même, pour le premier groupe, le CICE n'aurait pas eu d'impact sur les salaires tandis que le

deuxième groupe aurait constaté une augmentation des salaires, faible et sur les hauts salaires (gênant pour le gouvernement, quand c'est une diminution du coût du travail qui est visée !).



Seul accord, le CICE n'a pas eu d'effet sur l'investissement, la recherche & développement, les exportations, mais par contre a bien amélioré sensiblement les marges des entreprises...tout ça a été notamment financé par l'augmentation du taux de TVA en 2014 (passé de 19,6% à 20%) et des coupes budgétaires, donc financé par les particuliers, par un impôt injuste et des sacrifices en terme de services publics !

Elections dans les Très Petites Entreprises TPE et dans les Très Petites Associations

Salarié-es des très petites entreprises (TPE), de très petites associations ou du particulier employeur, du 28 novembre au 12 décembre 2016, nous voterons sur internet ou par correspondance pour choisir le syndicat qui nous représente le mieux. Dans chaque région, nous élirons 10 représentant-es syndicaux issus eux-aussi de TPE (voir La Luciole n°8).

Les revendications de Solidaires pour les salarié-e-s des TPE:

- Salaire minimum à 1 700 euros pour un temps plein.
- Travail du dimanche et de nuit mieux compensés, en temps et financièrement, ils doivent demeurer l'exception.
- Treizième mois généralisé.
- Stop à la précarité sous ses différents aspects : CDD, intérim, sous-traitance, temps partiels imposés et généralisés, ...
- Un CDI pour toutes et tous. Le CDD est selon la loi exceptionnel et doit le rester, les statuts particuliers comme le CDD d'usage, le contrat d'engagement associatif ou encore le CDI intermittent doivent disparaître.
- Statut du salarié-e qui garantisse à chacun-e la poursuite des droits tout au long de la vie quel que soit son employeur.
- Création de délégué-es dans ces secteurs d'activité, pouvant intervenir sur ces lieux de travail.
- Respect de la législation du secteur par le renforcement des effectifs et des moyens de l'inspection du travail.
- Autorisations d'absence prises sur le temps de travail et payées, pour consulter l'inspection du travail et le syndicat.
- Une convention collective pour toutes et tous ;
- Des Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles dotées de véritables moyens, transparentes et décisionnelles...

JE VOTE, JE FAIS VOTER SOLIDAIRES!

Tractage toulonnais dans le cadre des élections TPE-TPA



Moderne (1) ? : Les nouvelles technologies et la fonction publique

Annick Girardin, ministre de la fonction publique, lors d'un déplacement en septembre vante les mérites d'une fonction publique qui se « modernise » et les bienfaits de la réforme territoriale. Car la modernité a cet avantage de toujours ringardiser, au moins dans les mots, le passé même très récent. Après tout, qui oserait être contre la modernité ? **Le problème, c'est que cette modernité-là ne rime guère avec satisfaction du bien commun.** Les nouvelles technologies que la ministre vante, ce sont celles qui, à la manière du secteur privé, devraient permettre d'automatiser les tâches, comme si rendre le service public pouvait être assimilé à une activité industrielle. Comme prendre soin des malades, combattre la fraude fiscale et commerciale, enseigner aux enfants, assurer la sécurité publique, voilà des tâches dont on se demande bien en quoi elles seraient concernées par des gains de productivité et surtout dans quel but ? Sauf à les dégrader, déshumaniser les indispensables rapports humains et surtout ah oui, « faire des économies » : il est vrai que quand on a tout cédé au monde de la finance, qu'on le gave de crédit d'impôt compétitivité



emploi (le fameux CICE), difficile d'aller lui réclamer des sommes pour financer le service public dont il n'a aucunement besoin. On se contente juste de vagues promesses d'embauches, un million, maintenant deux, évidemment jamais tenues. Comme si partager équitablement les richesses étaient dans la nature même du grand patronat.

En fait, pour faire court, moderniser la fonction publique c'est **trouver de quoi financer les cadeaux fiscaux au grand patronat en supprimant l'emploi public**, ceci à l'heure du chômage de masse. C'est **supprimer le service**

public en milieu rural, le détériorer pour pousser à consommer du secteur privé lequel rend au mieux le même service mais pour beaucoup plus cher. C'est créer des inégalités scandaleuses entre régions, métropoles, entre celles qui peuvent se payer des services publics de qualité et les autres, délaissées. C'est faire le **choix du monde des affaires contre l'intérêt général**, au détriment en premier lieu des plus modestes pour qui le service public est une nécessité parfois même vitale.

Alors non la politique Sarkozy - Hollande, le pays n'en veut décidément pas ! Face à la mise en concurrence du tous contre tous, face à l'explosion des inégalités sociales et territoriales qui font reculer la société des siècles en arrière, face à l'exploitation et au pillage inconsidéré des ressources de la planète qui la mettent en péril à très brève échéance, face à la commercialisation de l'ensemble des biens communs comme l'eau, la santé, l'énergie, le logement, le transport..., **la solution exigée par la population c'est en premier lieu réaliser l'égalité.** Et cette égalité, notion réellement moderne, seul le service public est à même de la garantir et la préserver. Mis en oeuvre par des agents sous statut public, suffisamment nombreux et dûment formés, dotés des moyens à même de leur permettre de réaliser les missions confiées par la collectivité.

Tout l'inverse des politiques actuelles qui détruisent toute idée de service public d'émancipation économique et sociale. La modernité, c'est à l'opposé, satisfaire l'intérêt général et le bien commun !

Moderne (2) ?: les nouvelles technologies: cas pratique dans les services des Finances Publiques du Var

Ebranlée par le scandale de l'évasion fiscale, portée notamment par l'affaire Cahuzac, on aurait pu penser que l'administration fiscale se dote de moyens nécessaires pour renforcer son action. C'était sans compter, toutefois, sur la quête effrénée de pistes d'économies exigée par le gouvernement sur injonction de la Commission Européenne (déficit public < à 3% du PIB).

Il a ainsi été décidé, aux finances publiques du Var, de supprimer les machines à affranchir implantées sur site au profit d'un envoi de masse à tarif préférentiel.



A défaut de machine, il a donc été demandé aux agents de coller leurs enveloppes.

Ce nouveau mode opératoire a mis en évidence...le manque de dotation dans les services...de bâtons de colle !

Une demande en ce sens a donc été portée auprès de la direction départementale par de nombreux services.

La réponse adressée aux utilisateurs prête à sourire ou bien à pleurer...de rire puisqu'il s'agit de faire parvenir une dizaine d'éponges à rouleaux avec humidificateur pour l'ensemble des services de chaque site.

Les nouvelles technologies dans les services des Finances Publiques du Var



La cocasserie de cette situation aurait pu s'arrêter au bond de plus de 20 ans en arrière pour retrouver trace dans les services de ce type d'outil !

Mais il faut bien reconnaître que la direction du Var ne craint pas le ridicule !

Et c'est là que l'envie de pleurer...de rire peut gagner la sensibilité de chacun, car l'idée consiste donc à déployer une dizaine d'éponges à rouleaux avec humidificateur (rien que le nom est déjà vendeur), pour un même site abritant plusieurs services dans lesquels exercent entre 50 et 120 agents !

Faute de budget, les agents d'un même site n'auront donc pas d'autres possibilités que de devoir s'échanger la dite éponge !

N'était-ce pas là un bien bel exemple de mise en œuvre du choc de simplification voulu par le président de la république pour moderniser l'action publique ?

Entendu lors du procès Cahuzac de la bouche du représentant de la banque suisse Reyl qui a participé aux opérations de fraude fiscale de J. Cahuzac: alors que le président demande si la banque genevoise avait « conscience » d'un éventuel problème autour de M. Cahuzac. « **Il est difficile pour une personne morale (entreprise) d'avoir une conscience** », répond le représentant de la Banque. **Nos hommes et femmes politiques devraient réfléchir à cet aveu avant d'accorder toujours plus de pouvoirs (lois travail-Rebsamen) aux entreprises et toujours plus d'aides (pacte de responsabilité-CICE) sans embauches correspondantes.**



SYNDIQUÉ.E.S, ON EST PLUS FORT.E.S



[HTTP://WWW.SOLIDAIRES.ORG/](http://www.solidaires.org/)



Union
syndicale
Solidaires